



La Région Guadeloupe t'aide à te former au Québec !

DEMARCHES A EFFECTUER, PAR LE CANDIDAT, AUPRES DU CONSEIL REGIONAL

	ETAPE	PERIODE	
1	Dépôt (ou transmission) des dossiers au conseil régional	3 novembre au 12 décembre 2014	
2	Audition des candidats par le comité de sélection	semaine du 13 au 16 janvier 2015	

DEMARCHES A EFFECTUER, PAR LE CANDIDAT, AUPRES DES AUTORITES CANADIENNES

	ETAPE	PERIODE	CEGEP	
3	Demande d'admission en ligne par les candidats. La demande se fait sur l'un des 3 sites suivants, selon le cégep retenu.	23 au 27 janvier 2015		
			SRAM : www.sram.qc.ca	Abitibi-Témiscamingue Trois Rivières Saint-Hyacinthe Saint Jérôme Shawinigan
	SRACQ : www.sracq.qc.ca	23 au 27 janvier 2015	23 au 27 janvier 2015	Baie-Comeau
				Sept-Iles
Gaspésie et des Iles				
Gaspésie et des Iles (campus de Carleton-Sur-Mer)				
Ecole des pêches et de l'aquaculture du Québec				
Matane				
Rimouski				
Institut Maritime du Québec (IMQ)				
Rivière du Loup				
Institut de technologie agroalimentaire (campus de la Pocatière				
la Pocatière				
Limoilou (campus de Québec et de Charlesbourg)				
Lévis-Lauzon				
Beauce-Appalaches				
Thetford				
	www.srasl.qc.ca	23 au 27 janvier 2015	Alma	
			Chicoutimi	
			Jonquière	
			Saint-Félicien	
4	Demande en ligne par le candidat du CAQ (certificat d'acceptation du Québec), après confirmation de son admission définitive.	28 février au 5 mars 2015	www.caq-etudes.gouv.qc.ca	
5	Demande en ligne par le candidat du permis d'études. A effectuer dès obtention du CAQ.	Date limite pour effectuer cette demande : 30 avril 2014	www.cic.gc.ca	